



LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Numéro d'agrément FFTA 0891162

<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>



Organisent leur Concours en Salle 2 x 18m les 18 & 19 janvier 2020 *Sélectif pour le Championnat de France et Scratch pour les Arc Nus*

Lieu du concours : Gymnase Romain Rolland (parcours fléchés et voir plans joints).
Accès Parkings par rue des Ecoles ou Rue Romain Rolland
91700 STE GENEVIEVE des BOIS (près de la Gare)
48.38.41.51 N – 2. 19. 17. 85 E

Ouverture du Greffe : 1 heure avant le début des tirs

Horaires des tirs : Samedi 9 h 00 - 13 h 00 - 16 h 30

Dimanche 9 h 00 - 13 h 30

Inspection du matériel ¼ d'heure avant chaque départ.
Deux volées d'essai. Rythme AB CD

Inscriptions : 9,50 € pour toutes les catégories, à faire parvenir par écrit à :
Jean Marc LEBEGUE
30, avenue Alsace Lorraine – 91700 SAINTE GENEVIEVE des BOIS
Téléphone : 06 74 68 57 77
Email : jm.lebegue@free.fr

Limite générale des inscriptions le 12 janvier 2020

Pour être maintenue, toute réservation doit être confirmée par son paiement reçu dans les 5 jours qui suivent.

VOUS DEVREZ PRÉSENTER AU GREFFE UN DES JUSTIFICATIFS PRÉVUS AU REGLEMENT
Il sera souhaitable de présenter au Greffe votre attestation de licence sur le support de votre choix

Une tenue blanche ou de Club sera appréciée. **Chaussures de sport obligatoires**
Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase
L'usage de flèches carbone est laissé à l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Blasons : Vous reporter à la page INFORMATIONS

Récompenses : Vous reporter à la page INFORMATIONS

Remise des prix : Dimanche vers 17 h 00, qui sera suivie d'un pot de l'amitié

BUFFET et BUVETTE PENDANT TOUTE LA COMPETITION

INFORMATIONS

Blasons pour tous les départs:

Arcs classiques

- **Poussins** avec Arc limité à 18 # *(si plus certificat médical exigé)* Blason de 80cm
- **Benjamins, Minimes** Blason de 60cm
- **Autres catégories**.....Blason de 40cm

(Possibilité de choix d'un Trispots vertical à l'inscription, pas de modification possible ensuite)

Arcs à Poulies : Trispots verticaux

Arcs nus pour les Cadets Blason de 60cm

Arcs nus pour les Juniors, Seniors 1 à 3 Blason de 40cm

Récompenses :

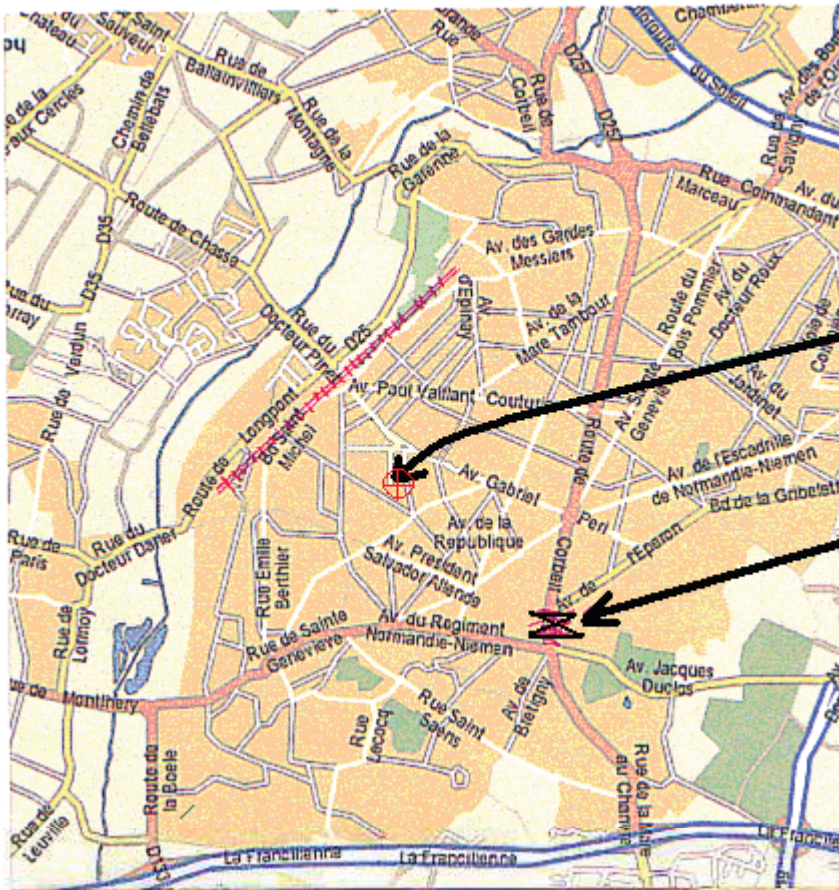
Aux trois premiers de toutes les catégories officielles FFTA

Arcs classiques « Hommes » « Dames » -- **Arcs à poulies** « Hommes » « Dames »

Par équipe : 3 meilleurs scores sur les 4 tireurs inscrits - Pas de mixité dans les Equipes

Par équipe classique Jeunes (Benjamins à Juniors confondus dans l'équipe, mixité H/F autorisée)

La composition des équipes devra être déposée au greffe avant le départ du 1^{er} Tireur



*C'est là
Les Parkings
Rue des Ecoles
et
Rue Romain Rolland*

*Route barrée
le dimanche
matin car
Marché*

En ZOOM

PARKINGS
aux choix
↓
rue des Ecoles
ou
rue R Rolland

*C'est
là*





LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

FFTA 0891162



<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>

Concours de TIR en SALLE des 18 et 19 JANVIER 2020

N°	Nom Prénom	N° Licence	Catégorie	Homme ou Femme	Type de BLASON	ARME			Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5
			B.M.C.J S1 à S3			CL Classique	CO Poulies	BB Arc Nu	Samedi 9 h 00	Samedi 13 h 00	Samedi 16 h 30	Dimanche 09 h 00	Dimanche 13 h 30
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													
13													
14													

Les Equipes sont à déclarer au plus tard, avant le départ de leur premier tireur

Identifiez vous

Compagnie ou Club: Numéro FFTA:

Responsable des Inscriptions:

Adresse:

Téléphone Email :

Votre règlement joint:

Montant du Chèque
..... x 9,50 euros
Soit..... euros
L'établir à l'ordre de: **SGS TIR A L'ARC**
Les Archers du Donjon vous remercient.

Prière de renvoyer avec règlement à: **Jean Marc LEBEGUE 30 av Alsace Lorraine 91700 STE GENEVIEVE des BOIS**